

PROGRAMME POST-PERMIS CANDIDATS

7 heures de formation en salle

Notice : la formation complémentaire prévue à l'article L. 223-1 du code de la route, destinée à renforcer les compétences acquises par les conducteurs, repose sur une démarche volontaire et entraîne une réduction de la période probatoire. La réduction de la période probatoire concerne uniquement les conducteurs qui n'ont pas commis, durant la période probatoire, d'infractions ayant donné lieu à retrait de points ou ayant entraîné une mesure de restriction ou de suspension du droit à conduire

- Si le titulaire d'un premier permis de conduire a suivi la formation complémentaire le délai probatoire est réduit d'une année
- Si le titulaire du permis de conduire a bénéficié de l'apprentissage anticipé de la conduite et a suivi la formation complémentaire, le délai probatoire de deux ans est réduit de six mois

I) MATIN :

1. Présentation de la formation Créer un climat favorable aux échanges et à la réflexion. Faciliter la prise de parole des stagiaires et capter leur attention. Durée : 10 minutes	Présentation des objectifs. Présentation du cadre pédagogique (anonymat, liberté de parole, etc.). Cadre réglementaire (horaires, participation active, réduction de la période probatoire, etc.). Présentation de la formation (différentes séquences, organisation, etc.). Cette séquence permet à l'enseignant d'instaurer un climat de confiance avec les élèves pour débuter la formation dans de bonnes conditions.	Le questionnaire permet de se définir : - en tant qu'individu ; - en tant qu'usager de la route. Le questionnaire permet d'aborder les différentes thématiques de la formation. Le questionnaire porte sur l'élève lui-même (âge, études, loisirs, etc.) et sur son expérience en tant qu'usager de la route (ancienneté du permis, nombre de kilomètres parcourus, véhicule utilisé, etc.). Le questionnaire permet de disposer d'informations sur le groupe pour travailler les différentes séquences de la formation.	Alternner les techniques de présentation en privilégiant une forme dynamique. Conduire des échanges permettant aux stagiaires de faire part de leur expérience (types de trajet, types de véhicules utilisés, situations de presqu'accident rencontrées, etc.)
2. Questionnaire d'entrée en formation (autoévaluation) Se connaître en tant que conducteur. Connaitre et prendre en compte ses limites. Durée : 15 minutes			
3. Constitution du groupe Se présenter. Confronter ses expériences au groupe. Découvrir sa singularité. Créer du lien.			

Durée : 35 minutes	
4. Traitement du questionnaire d'autoévaluation Confronter ses expériences au groupe. Découvrir le groupe. Durée : 45 minutes	<p>A partir du questionnaire d'autoévaluation, exploiter de façon interactive les réponses en privilégiant les travaux en sous-groupe pour prendre en compte les problématiques des élèves.</p>
5. Perception des risques Se positionner face au risque. Se confronter à la perception des autres. Prendre en compte les différents points de vue pour mieux appréhender le risque. Durée : 1 heure	<p>Evaluer individuellement sa perception des risques, notamment au regard du vécu des autres élèves.</p> <p>Echanger collectivement sur les résultats de ces évaluations.</p> <p>Dégager des tendances au sein du groupe.</p> <p>Mettre en avant la subjectivité du risque.</p> <p>Utilisation de supports (photos, vidéos, etc.) présentant des risques en situation de conduite et permettant à l'enseignant de mener une discussion à partir du ressenti des élèves face au danger. L'enseignant pourra par exemple accompagner les élèves à se positionner sur une échelle de risque estimé.</p> <p>En introduction de la séquence, un simulateur peut être utilisé pour amorcer un travail collectif sur la perception des risques.</p> <p>Pour cette séquence, les exercices sur simulateur ne doivent pas durer plus de 20 minutes et doivent être encadrés par l'enseignant constamment présent avec les élèves. Le paramétrage du simulateur évite dans la mesure du possible les situations d'accident.</p>
6. Situations complexes Comprendre et résoudre des situations complexes. Durée : 1 heure 15 minutes	<p>Travailler sur des situations de conduite complexes mettant en jeu plusieurs types de comportements et d'usagers.</p> <p>Utilisation de supports (photos, vidéos, etc.) présentant des situations de conduite complexes et permettant aux élèves de se positionner (« que percevez-vous ? », « que peut-il se passer ? », etc.) individuellement, et au sein du groupe, face aux situations présentées.</p> <p>En introduction de la séquence, un simulateur peut être utilisé pour amorcer un travail collectif sur les situations complexes.</p> <p>Pour cette séquence, les exercices sur simulateur ne doivent pas durer plus de 20 minutes et doivent être encadrés par l'enseignant constamment présent avec les élèves. Le paramétrage du simulateur évite dans la mesure du possible les situations d'accident.</p>

II) APRÈS MIDI :

Rendre son déplacement plus sûr et plus citoyen par des choix de mobilité responsables.

Les stratégies de mobilité.

Séquences et objectifs	Contenus et outils pédagogiques
<p>7. Mobilité et thématiques caractéristiques des jeunes Etre capable de construire et d'anticiper ses déplacements. Prendre conscience des influences du contexte (environnement, pairs, véhicule, etc.). Etre conscient des conséquences de ses décisions (personnelles, professionnelles, sociales, etc.) Durée : 1 heure 45 minutes</p>	<p>Travail à partir de situations types (sorties festives, de nuit, sous la pression des pairs, sous influence de distracteurs ou de produits psychoactifs, etc.). Cette séquence est animée avec des outils permettant : <ul style="list-style-type: none"> - d'éaborer une suite à un scénario ; - d'imaginer les dangers potentiels ; - d'aider à devenir capable de refuser, d'exprimer son désaccord, être force de proposition, être capable de fédérer. Pour cette séquence, les outils adaptés peuvent notamment prendre la forme de vidéos, de photos, de descriptions de scénario ou d'outils visuels d'aide à la prise de décision.</p>
<p>8. Choix de mobilité Se connaître en tant qu'usager de la route : être conscient de ses choix en matière de mobilité et de déplacement. Etre sensibilisé aux questions environnementales. Découvrir des modes de déplacements alternatifs. Durée : 1 heure</p>	<p>En lien avec le questionnaire d'autoévaluation. Faire émerger ce qui détermine ses choix de mobilité et ce qui les influence. Faire connaître les possibilités et l'intérêt de l'utilisation de modes alternatifs de déplacement. L'enseignant utilise des outils statistiques ou autres présentant des modes de déplacement caractéristiques des jeunes. L'enseignant s'attache à apporter des informations sur les différentes formes de mobilité proposées localement.</p>
<p>9. Bilan avec engagement Durée : 15 minutes</p>	<p>S'engager oralement face à soi-même et vis-à-vis du groupe. Un support sur lequel cet engagement est matérialisé (livret de stage, attestation d'engagement, etc.) est préconisé.</p>

POUR UNE POLITIQUE DE FORMATION APRES L'OBTENTION DU PERMIS

LE POST-PERMIS :

Ayant fixé l'objectif ambitieux de réduire le nombre de victimes de la route (objectif 2000 morts en 2020) les pouvoirs publics ont donc choisi d'aller au-delà de l'apprentissage initial de la conduite et de la formation-sanction que nous connaissons aujourd'hui

En proposant RDV « Post-Permis » basé sur le volontariat les pouvoirs publics fondent l'espoir de transformer la maxime « Apprendre à conduire en Apprendre à se conduire »

Ce RDV Post-Permis a pour objet de renforcer la prise de conscience des limites et des aptitudes des conducteurs mais aussi des facteurs qui influencent leurs motivations personnelles par rapport à la sécurité et à la prise de responsabilité sociale liée à la conduite.

L'apprenti conducteur, lors de sa formation initiale toute son attention centrée sur l'acquisition de la maîtrise du véhicule (niveau 1 de la matrice) alors que la formation « Post-Permis » suite à une certaine maturation et expérience peut en revanche développer auprès de lui d'autres aspects et contenus liés aux habiletés, aux aptitudes cognitives, aux motivations ainsi qu'aux représentations liées au déplacement routier.

L'ensemble des contenus proposés dans notre programme est le fruit d'une sélection parmi les compétences pédagogiques spécifiques du REMC mais aussi sur un travail axé sur les niveaux haut de la matrice.

Cette sélection est notamment axée sur le développement d'attitudes positives par rapport à la sécurité routière passant, pour les jeunes conducteurs, par une meilleure connaissance du risque routier, l'amélioration de la qualité de leurs décisions en circulation et la prise de conscience de leurs limites individuelles dans le système HVE

POUR LES NOUVEAUX TITULAIRES D'UN PERMIS DE CONDUIRE
OBTENU À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2019

COMMENT RACCOURCIR LE DÉLAI POUR ACQUÉRIR SES 12 POINTS AVEC “UNE FORMATION POST PERMIS” ?

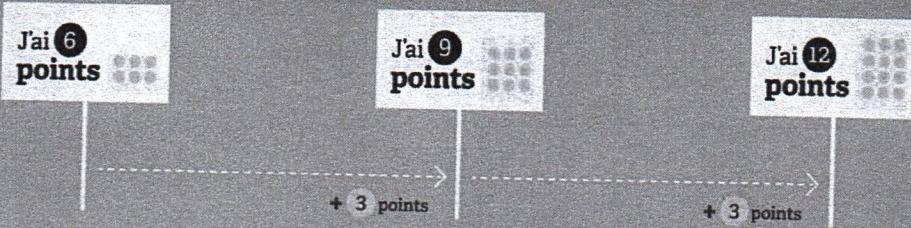


CAS N°2 :

J'ai eu le permis en conduite accompagnée

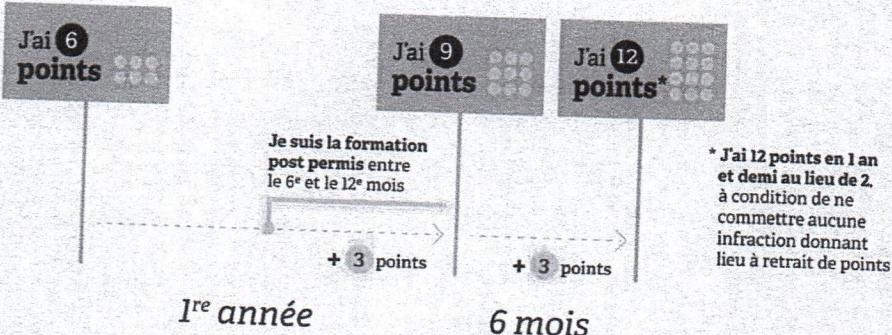
SANS

la formation post permis



AVEC

la formation post permis



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**

POUR LES NOUVEAUX TITULAIRES D'UN PERMIS DE CONDUIRE
OBTENU À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 2019

COMMENT RACCOURCIR LE DÉLAI POUR ACQUÉRIR SES 12 POINTS AVEC “UNE FORMATION POST PERMIS” ?

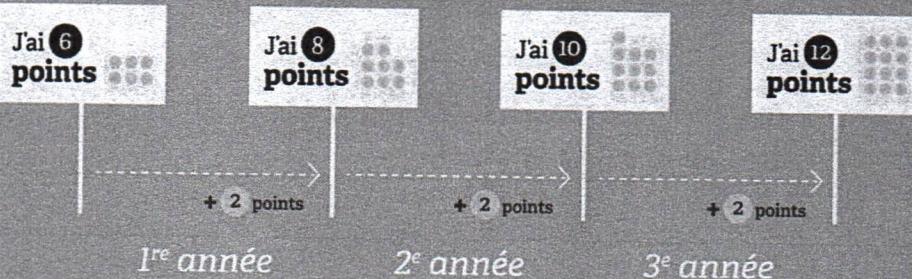


CAS N°1 :

J'ai eu le permis en conduite traditionnelle

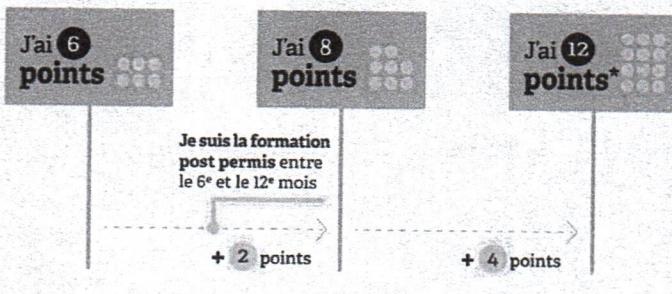
SANS

la formation post permis



AVEC

la formation post permis



**SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS RESPONSABLES**